

SOCIETE DES AMIS DU VIEUX REVEST ET DU VAL D'ARDENE

Sommaire : La Ripelle

- ▶▶ **Le domaine de La Ripelle depuis 1700.**
- ▶▶ **Signification du nom : La Ripelle.**
- ▶▶ **Le château de La Ripelle.**
- ▶▶ **La Ripelle : complément d'informations sur l'histoire.**
- ▶▶ **Le moulin à sang du château de La Ripelle.**
- ▶▶ **Comment fonctionne un moulin à sang.**
- ▶▶ **La source de La Ripelle.**
- ▶▶ **Le gouffre de La Ripelle.**



Président fondateur : CHARLES AUDE

Bulletin n°43 – Mai 2006

Président en exercice: CALDANI Claude

Mairie – Place Jean Jaurès

83200 – Le Revest les Eaux

Le domaine de La Ripelle depuis 1700

par Fédoroff Igor

Le dit lieu n'apparaît qu'à la fin du XVIIème siècle (référence « Biens particuliers des habitants », cadastre 1700).

Il n'y a aucun nom de personne s'apparentant à ce lieu, à la différence d'autres quartiers confrontant La Ripelle, pour ne citer que : La Cordière, La Massillonne, La Danillonne, dont les familles Cordier, Massillon, Denillon y possédaient des biens. Dans le livre terrier 1612/1700, on trouve le nom de Genselme Ripert qui possède deux bastides et une « pisse » de terre dite « Ripelle » (1697). En vieux français, Ripe ou Riepe signifie taillis. Si on ajoute le suffixe diminutif « elle », nous retrouvons Ripelle ou petit taillis. Nous adopterons cette hypothèse en attente d'autres informations.

Dans le cadastre 1700, nous relevons les noms de quelques occupants de ce lieu :

- Madame de Beaussier, veuve de sieur Ripert, possède terres et bastide au quartier de La Ripelle (fo.101) ; elle épouse en secondes noces M. de Thomas de la Valette (1714).
- Les dames de Bertrand de Saint Tropès, ou sieur Granet, possèdent terres incultes et oliviers au quartier de La Ripelle, confrontant de midy le chemin (il s'agit du chemin allant du Revest à La Valette) et le restant de la dite terre au terroir de Toulon. Ces biens confrontent de sèptentrion la dame de Beaussier (fo. 104).
- Sieur Martinenq possède terres et bastide au quartier de La Ripelle, confrontant levant le sieur de Quarqueiranne (fo. 120).

Autre cadastre des biens des habitants 1691/1727 :

- M. de Thomas de La Valette, capitaine de vaisseau du Roy, possède bastide, terres et oliviers, câpriers, vignes, arbres fruitiers au quartier de La Ripelle (fo.50).

Et pour terminer cette énumération, extraits du cadastre de 1768 :

- M. Isnard, avocat de la Cour, possède bastide, four, régale, colombier, aire et loge à cochons au quartier de La Ripelle, confrontant de levant le terroir de Tourris, midy le fossé des Argeriès (1), couchant la terre de la vicairie et Mlle Danillon, sèptentrion M. de Tourris (fo.195).
- Sieur Antoine Imbert, officier d'artillerie, possède bastide, four, loge à cochons, régale au quartier de La Ripelle, confrontant de levant M. de Tourris,

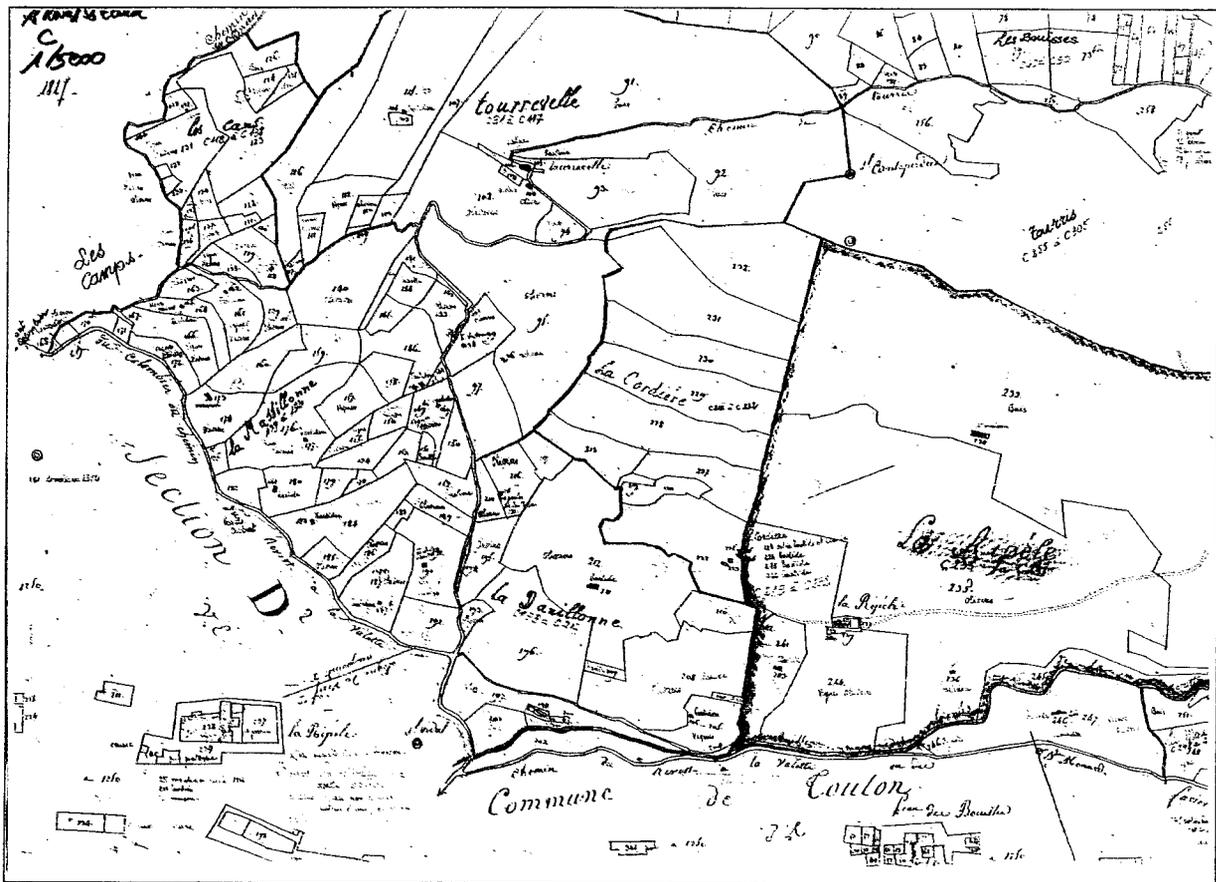
(1) :Orthographié Argéries ou Algéries sur d'anciennes cartes, le nom exact est Argelas, espèce de genêt épineux commun dans notre région.

midy le chemin allant du Revest à La Valette, couchant et sèptentrion le vallat des Argeriès. Le vallat des Argeriès se trouve au Nord de chemin de La Valette, longe celui-ci à la hauteur du quartier de La Ripelle, sur une longueur de plus de 100 mètres. Ce vallon se termine dans un cirque sauvage où naît la source dite de La Ripelle qui alimente ce domaine à l'aide d'une galerie creusée dans le roc.

Le domaine de La Ripelle apparaît pour la première fois dans la matrice cadastrale des propriétés foncières du Revest du 28 août 1818.

Il appartient alors à M. Louis Henri de Gantes (1842) et se compose de jardins, d'un bastidon, d'une bastide avec moulin à huile, patège et écuries.

Plus tard, le 27 septembre 1842 viendront s'ajouter une bergerie et vanade situées tout au Nord du domaine. En 1856, le domaine est cadastré au nom de Louis Charles Fabre. En 1918, est cadastré au nom de Joseph Louis Fabre, chef d'escadron au 38^{ème} d'artillerie à Toulon.



Plan cadastral datant de 1827

Sources : matrices cadastrales du Revest consultées : 1612, 1700, 1828, 1914.

Selon le dictionnaire « Lou Pichot trésor », les mots ci-dessous ont pour définition :

- Vallat : fossé, ravin, ruisseau (écrit valat dans l'ouvrage de référence),
- Patège : aire de battage (écrit pategue),
- Vanade : bercail, hangar (écrit vanado).

SIGNIFICATION DU NOM LA RIPELLE

Par Roland Vernet

Monsieur Fédoroff Igor, dans son article très documenté intitulé « le domaine de la Ripelle », en tête de cet ouvrage, dit que la toponymie de la Ripelle reste à découvrir. J'ai trouvé quelques pistes de recherches qui peuvent apporter des bribes de réponses.

En présence d'un lieu dit, il faut toujours se demander si le nom affecté à ce territoire est en rapport avec un aspect géographique, économique, historique ou avec celui d'un habitant. Pour ce qui est de la Ripelle, on ne peut dire que cette dénomination évoque une famille, un propriétaire, un exploitant de cette terre alors que s'expliquent bien les noms donnés aux quartiers voisins la Danillonne, la Massillonne, la Cordière (cf article de M. Fédoroff). Le cadastre de 1700 ne cite aucun propriétaire du nom de Ripelle ou autre forme approchant.

ÉTUDE CARTOGRAPHIQUE

On peut lire « quartier de la Ripelle » sur la carte de César-François Cassini, la plus ancienne de France pour ses levés scientifiques, créée de 1744 à 1789 (cf n° 32 du Bulletin des Amis du Vieux Revest). Il le situe à cheval sur le chemin reliant Toulon à La Valette, le CD 46 actuel. Il est limité au nord par le ruisseau actuellement dénommé « ruisseau des Argéries » et les falaises du Faron au sud ; à l'ouest, se trouve le quartier de Loubau ; à l'est, les Favières et les Argeliers. On remarque qu'au nord du ruisseau des Argériès est cité le quartier de Taravel (Tourrevelle). Ce quartier de la Ripelle est habité (8 maisons y figurent).

Si l'on prend la carte d'État-Major au 1/20000°, établie à partir de 1881, on constate que le nom a changé de position géographique. Il est placé à côté des deux bastides qui se trouvent à l'ouest du château actuel. Déjà, sur le plan cadastral de 1827, on voit « bastide de la Ripelle ». Sur les cartes actuelles, ce nom est placé à côté du château.

ESSAI ÉTYMOLOGIQUE

Sur la carte de Cassini, le quartier de la Ripelle occupe la rive gauche du ruisseau des Argériès. En latin, RIPA signifie rive. Les prononciations des consonnes labiales P, V, B étant très voisines pour peu qu'elles soient atténuées, on passe sans difficulté du latin RIPA au français RIVE mais aussi au provençal RIBO (prononcer ribe) qui veut dire rive, bord, berge. La terminaison « elle » étant un diminutif, Ripelle signifierait alors la petite rive, la petite berge (comparer au diminutif provençal ribeto – prononcer ribette). En somme, le petit quartier installé sur la berge du ruisseau. Mais Ripelle pourrait signifier aussi bien le « petit ruisseau ».

En effet, revenons au latin *rivus* qui signifie ruisseau, petit cours d'eau dont le diminutif est *rivuscellus*. Le bas-latin *riparia*, dérivé de *ripa*, dont la traduction est rive, a donné le mot français rivière. En 1105, il signifiait « ruisseau » mais il a été modifié en *rivere* en 1138 ; au moyen-âge, il désignait la rive et le rivage. Cette évolution du sens nous ramène à Ripelle qui pourrait signifier aussi bien une petite rive qu'un petit ruisseau. Nous noterons au passage que sur la rive droite de la Reppe, au sortir des gorges, et en face de l'Oratoire, il existe un lieu-dit « La Ripelle ». Au bord de l'eau, lui aussi, et sur une berge en pente.

D'après une étude des toponymes ouest-varois du 1^{er} avril 1990, le mot Ripelle (à propos de ce lieu-dit d'Ollioules) viendrait de la racine pré-indoeuropéenne *RIP* qui signifie « cours d'eau ». La Ripelle serait donc le petit ruisseau et le quartier qu'il borde aurait pris son nom. À cause de l'extension de l'occupation des sols et de la constitution du grand domaine centré sur le château, l'appellation a été donnée à tout le quartier nouvellement occupé.



Carte de Cassini

Le château de La Ripelle

Ce château, avec une architecture différente, existe déjà selon le cadastre dit « napoléonien » du 31 mai 1827, réalisé par Caori, géomètre de 1^{ère} classe.

Le 24 octobre 1852, selon le registre d'ampliations des actes d'inventaires chez les propriétaires récoltants de vin (Contributions indirectes), Fabre Joseph (1809-1898) déclare 9 hectolitres 80 litres de vin.

En 1853, selon le même registre, Fabre Joseph déclare une récolte de 14 hectolitres 90 litres.

En 1880, Fabre Joseph, alors propriétaire du domaine de La Ripelle et de la Moute, écrit au maire du Revest afin d'obtenir une réduction d'impôts payés pour des vignes atteintes par le phylloxera. Fabre Joseph signe cette lettre en tant qu'ancien armateur.

Alziary Jean (1860-1936) est un personnage important dans la vie du château de La Ripelle. Un autre Alziary travaille à La Ripelle. Ils arrivent tous les deux des Ferres (Alpes Maritimes), mais ne sont pas de la même famille : nous leur consacrons 2 chapitres particuliers en pages suivantes.

1914 : la grande épidémie de variole épidémie touche le Revest, la famille Alziary ne sera pas contaminée.

En 1916/17, lors des recensements des chevaux au Revest, Fabre déclare un mulet de 20 ans, un cheval de 8 ans et un cheval de 5 ans.

Le 20 novembre 1930, selon le relevé des déclarations de récolte de vin, il y a, au Revest-les-Eaux, une superficie de 21 hectares 43 ares de plantation de vignes. Elle produit 449 hectolitres 25 litres. La Commune dispose d'un stock global de 95 hectolitres de vin. Fabre de La Ripelle déclare 60 ares plantés qui produisent 1 hectolitre de vin. Son stock est de 8 hectolitres.



Autre « personnage » du château, Ben Lahcène Khadir. Il est né le 3 août 1897 à Souss au Maroc. Il décède au Revest-les-Eaux en 1981. Khadir (c'est ainsi qu'il était appelé) est en France depuis 1915. Il disait souvent qu'il avait fait la grande guerre. Il est chauffeur au château depuis 1929 et possède son permis de conduire.

Le 9 janvier 1933, Alziary Jean déclare 1 chien de garde au château de la Ripelle. Le 30 décembre 1933, Fabre de La Ripelle déclare qu'un cheval a été vendu le 3 juin 1933 à la boucherie chevaline.

Un recensement des armes à feu a été effectué dans notre Commune en conformité avec l'article 9 du décret du 23 octobre 1935 et des circulaires des 4 et 27 novembre 1935. Mme Montanier de Belmont, appelée « La Baronne », épouse de Louis Fabre (1851-1916), déclare le 4 décembre 1937 :

- 1 fusil 86 modèle 93 Lebel,
- 1 carabine Lebel,
- 1 mousqueton Lebel,
- 2 fusils Gras,
- 9 carabines et mousquetons gras,
- 1 fusil anglais,
- 4 carabines Remington,
- 1 revolver modèle 92,
- 1 revolver de poche,
- 200 cartouches pour fusil Lebel,
- 1812 cartouches pour revolver.

Ces armes ont été ramenées d'Oran en 1908 par le lieutenant colonel Fabre Louis. Elles étaient dans une pièce du château qui était appelée « l'armurerie ». Cette pièce était interdite aux enfants.

Ben Lahcène Khadir dispose d'un pistolet 6,35mm Boulet n° 9295532.

La loi du 7 avril 1932 met en place des primes à la culture de l'olivier et selon 3 barèmes :

- *Prime dite « simple » : pour les oliviers situés sur un sol propre, qui sont débarrassés régulièrement des pousses inutiles ou gourmands se formant sur les souches, du bois mort, et qui reçoivent une taille ou un élagage exécuté selon les usages locaux.*
- *Prime dite « double » : arbres de végétation secondaire qui auront, sur autorisation du professeur régional d'oléiculture, et postérieurement à cette autorisation, été recépés au pied au niveau du sol, ou au dessus du point de greffage, si les oliviers sont élevés de façon à constituer, dans la suite, des arbres productifs.*
- *Prime dite « triple » : accordée aux nouvelles plantations d'au moins 25 arbres plantés à écartement normal (8 mètres en tous sens).*

Le 18 janvier 1936, en réponse à cette loi et par déclaration individuelle, Mme Veuve Fabre de La Ripelle déclare sur les parcelles C253, C240 et C235 (28 hectares) 3000 oliviers pour prime simple.

Le 15 mars 1936, la Commune déclare un total de 6105 oliviers pour prime simple, 332 oliviers pour prime double et 150 oliviers pour prime triple.

En mai 1937, Fabre de La Ripelle déclare 2500 oliviers simples. La commune du Revest les Eaux dénombre au total 12529 oliviers simples, 380 oliviers doubles et 150 oliviers triples.

Le 25 mars 1939, Fabre de La Ripelle fera une déclaration identique à celle de mai 1937.

En septembre 1941, la France entière recense sa culture de pommes de terre. La commune du Revest-les-Eaux a un total de 12485 kilogrammes. Mme Fabre de La Ripelle, « *suivant les instructions contenues dans la presse* », écrit « *qu'ayant touché 150 kgs de semence, ma récolte se monte à 350 kgs* ».



Le Château de La Ripelle vers 1900, à gauche La Petite Ripelle (future propriété du capitaine Baudoin)

Août 1944 : c'est la libération du château. Des coups de feu sont tirés à partir de ce bâtiment transformé en hôpital par les Allemands de la 29^{ème} flottille de sous-marins. Il y a des drapeaux de la croix-rouge. En réaction à ces tirs, un nombre important de soldats de la Libération et les F.F.I. du groupe Dionisi encerclent cet hôpital :

- la 9^{ème} Compagnie de Tirailleurs, le 3^{ème} Bataillon, la Section Expérimentale de Choc, le 3^{ème} R.T.A. et la 3^{ème} D.I.A..

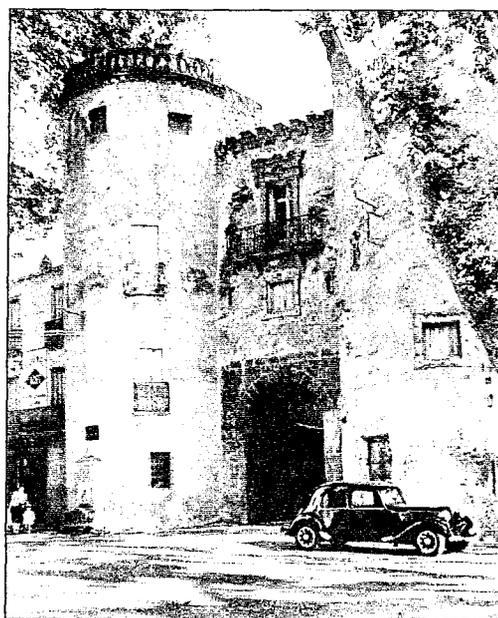
- la 9^{ème} Compagnie de Tirailleurs est commandée par le capitaine de Peretti. Cette compagnie appartient au 3^{ème} Bataillon,
- le 3^{ème} Bataillon est commandé par le capitaine Kuntz. Il appartient au 4^{ème} Régiment des Tirailleurs Sénégalais commandé par le lieutenant colonel Bourgund,
- la Section Expérimentale de Choc est commandée par le sous-lieutenant Guerrier. Elle appartient au Bataillon de Choc commandé par le capitaine Hériard-Dubreuil,
- le 3^{ème} Régiment des Tirailleurs Algériens est commandé par le colonel Gonzales de Linarès. Ce régiment appartient à la 3^{ème} Division d'Infanterie Algérienne,
- la 3^{ème} Division d'Infanterie Algérienne est commandée par le général de division de Goislard de Montsabert. Dans cette division, il y a des soldats qui n'ont pas participé à la reprise du château : le 3^{ème} R.S.A.R. commandé par le colonel Bonjour, l'artillerie commandé par le général de brigade Besançon, la 1^{ère} Compagnie du 83^{ème} Bataillon du génie, le 7^{ème} R.C.A. commandé par le lieutenant-colonel Van Hecke, le 4^{ème} escadron de reconnaissance du 2^{ème} Régiment des Spahis Algériens commandé par le capitaine Baudoin. A une centaine de mètres, en dessous du Château de La Ripelle, se trouve une maison qui sera légèrement endommagée lors de la prise du château. Elle appartient au docteur Feraud, médecin à Toulon, dont le gendre est ... Baudoin (1) ! Baudoin deviendra amiral puis préfet maritime du Var. Il est enterré au Revest-les-Eaux.

Les militaires tirent quelques coups de canon et de mortier. Les Allemands se rendent. Médecins, infirmières et aumônier sont encadrés par une vingtaine de soldats allemands parmi lesquels se trouvent des Mongols.

Le 25 janvier 1945, Mme Fabre de La Ripelle fera une déclaration de dommages de guerre auprès du délégué départemental de la reconstruction (place du Champ de Mars à Toulon) :

- 1- dégâts matériels du château : 333 000 francs,
- 2- vol de tous les bijoux : 1 300 000 francs,

- 3- vol de la collection d'or de M. Fabre : au moins 1 000 000 francs,
- 4- 12 draps de toile fine,
- 5- 12 paires d'oreillers doux (dont 6 neufs),
- 6- une douzaine de chemises de jour en toile,
- 7- 4 chemises de nuit,
- 8- 2 douzaines de mouchoirs brodés neufs,
- 9- 20 robes en soie et 6 manteaux en soie également,
- 10- 12 chaises neuves,
- 11- 4 en bois de chêne,
- 12- 4 et porcelaine.



Une Traction Avant devant un château en 1950

Le véhicule Citroën, Traction Avant, 9cv, conduite intérieure, 5 places, de type 7C, moteur essence et immatriculé 7445YU4, n'a pas été volé.

En 1947, selon le registre des déclarations de récolte de vins, il y avait 81 viticulteurs dans la Commune qui exploitaient 45 hectares pour une récolte de 456 hectolitres de vin rouge et 8 hectolitres de vin blanc.

Fabre de La Ripelle cultive des vignes qui donnent :

- 24 septembre 1947 : 4 hectolitres pour 2 hectares,
- 12 octobre 1948 : 6 hectolitres pour 3 hectares 50,
- 10 octobre 1949 : 6 hectolitres pour 2 hectares.

Entre 1957 et 1961, selon le livre des contributions directes du Revest-les-Eaux, il y avait 4 chiens au château.

Le dernier véhicule dont Kahdir Ben Lahcène a eu la responsabilité était une Pontiac noire.

Après 1960, la totalité du domaine de La Ripelle est vendue. Le Groupe Mornay achète le seul château et le transforme en hôtel d'accueil pour ses anciens cadres. De nombreux travaux sont effectués. Dans l'acte notarié, la famille Fabre impose l'obligation pour les acheteurs de conserver un logement à vie pour Antoinette Alziary et Kahdir Ben Lahcène.

Vers 1960, le berger demeurant à la Moutte décède. Sa veuve quitte la bergerie qui restera ouverte aux quatre vents avant de finir en ruine.



Le Château de La Ripelle vers 1970

La Ripelle : complément d'informations sur l'historique du domaine ⁽¹⁾

par Jean Gabiot

Le terroir de La Ripelle fait partie de l'ancien fief de Tourris. Sous cette dénomination étaient réunis les quartiers que l'on trouve sur le cadastre du Revest de 1828 : La Ripelle au centre, La Danillone, La Cordière, voire La Massillonne, à l'ouest et le quartier de La Moutte, à l'est, auxquels il faut ajouter la partie de La Moutte figurant sur le cadastre de La Valette.

Très tôt, les seigneurs de Tourris avaient donné cette grande « pièce » à bail emphytéotique perpétuel à des particuliers qui, moyennant un cens, l'occupaient et l'exploitaient tout en restant sous la directe du seigneur.

En septembre 1555, nous avons la connaissance de l'octroi d'un nouveau bail pour la propriété dite « La Ripèle » à Antoine Augias de La Valette. Puis, en 1569, le bail est cédé au sieur Thomas de Sainte-Marguerite.

A partir de 1600, toutes les terres de Tourris, soumises à nouveau bail, sont inscrites sur les cadastres du Revest et de La Valette suivant leur valeur et la proximité de l'une et l'autre commune. C'est ainsi qu'une partie de « La Ripèle » s'acquitte de la taille à La Valette, tandis que l'autre « paye au Revest ».

Appelée aussi La Thomasse, en raison vraisemblablement de son appartenance aux Thomas de Sainte-Marguerite, la terre va commencer à être morcelée entre plusieurs emphytéotes, mais en 1684, l'occupant principal est noble Honoré de Rippert, écuyer, seigneur de Carqueiranne.

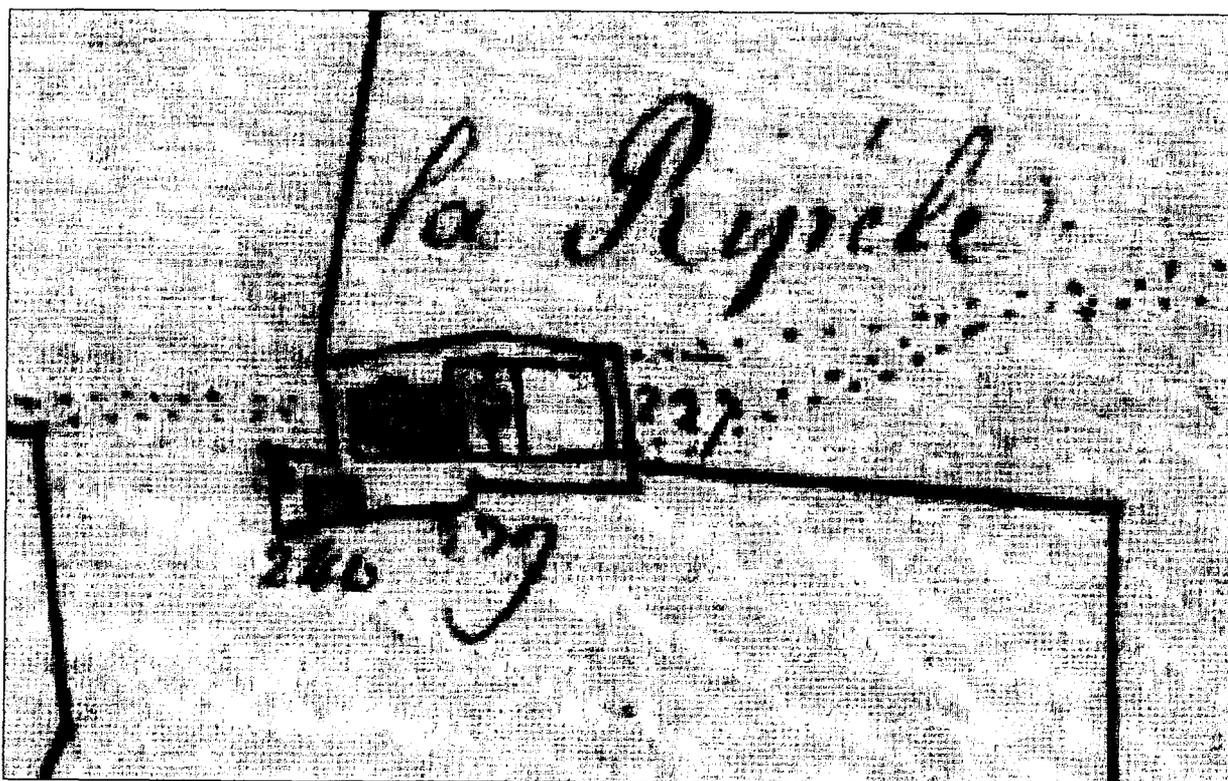
A partir de 1704, le mariage de Gabrielle, veuve Ripert de Carqueiranne et l'Escaillon, avec Joseph Thomas de La Valette, fait passer la terre aux mains de cette famille qui la cédera, en même temps que tous ses biens valettois, vers 1760, à un bourgeois toulonnais, Pierre-Jean Isnard Cancelade.

La Révolution supprime le fief de Tourris. Le dernier seigneur, M. Joseph Aguillon, perd tous ses droits seigneuriaux sur les terres cédées à bail emphytéotique perpétuel qui deviennent la propriété définitive des exploitants. En 1791, toutes les terres de Tourris sont réparties sur les territoires du Revest et de La Valette.

En 1790, Pierre Jean Isnard devient le premier maire de La Valette, élu selon le nouveau mode de recrutement des municipalités. Ayant embrassé la

cause du Fédéralisme, il émigre en 1793 et décède à Marseille, en frimaire an V (décembre 96) sans être revenu à La Valette. Ses biens, réquisitionnés, appartiennent à la Nation, mais, à partir de 1800, ses enfants, Jean Maximilien Charlemagne et Marie Françoise, âgés de 14 et 9 ans, en obtiennent d'abord la jouissance, avant de les récupérer définitivement. Ce sont eux, vraisemblablement qui cèderont la terre de La Ripelle à Louis Henri Amédée de Gantès, capitaine de Frégate à Marseille que l'on retrouve propriétaire dans le cadastre de 1828.

Je ne pense pas que la bastide qui porte le N°238 du plan, soit le château actuel. En effet, sur le détail du 1/1250, on ne retrouve pas les tourelles qui devraient figurer aux angles de la façade, comme c'est le cas pour le château de Tourris. Soit les tours ont été ajoutées ultérieurement, soit c'est le château qui a été construit plus tardivement sur l'emplacement de la vieille bastide.



Le Château de La Ripelle en 1828
Plan cadastral de la Commune du Revest, N° de plan :05 Cote 3PP_103_05
Nom de section C, dite de Tourris
Plan cadastral dit « napoléonien » réalisé le 31 mai 1827 par Caori, géomètre de 1^{ère} classe

(1) : Ces informations sont extraites d'une étude encore inédite sur le fief et le domaine de Tourris.

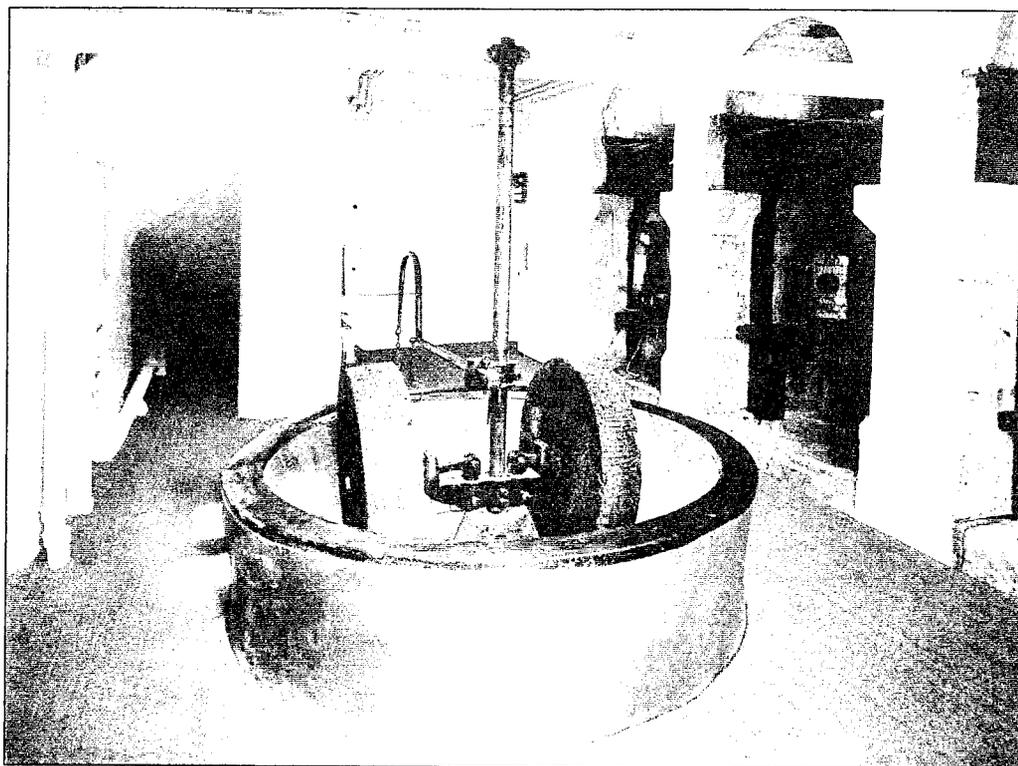
Le moulin à sang du Château de La Ripelle

Par Jean Meiffret

Les moulins à « sang » sont des moulins fonctionnant par la force humaine ou animale, c'est le système le plus fréquent jusqu'au 19^{ème} siècle et au-delà puisque l'on en trouve de nombreux jusqu'à la fin du 19^{ème} (arrivée de la force mécanique). Au milieu du 18^{ème} siècle, on a cherché à améliorer le rendement en remplaçant la force de l'animal par celle de l'eau (lorsqu'il y en avait, ce qui n'est pas le cas à La Ripelle).

Les animaux utilisés étaient souvent des ânes, des mulets, des bœufs et très rarement des chevaux.

La seule force humaine était utilisée pour remplir les scourtins. Ce remplissage, fait à la main, est toujours pratiqué de nos jours dans certains moulins. Aidé en cela par des systèmes à vis et à chapelle (presseoirs troglodytiques) le pressage était effectué par des hommes de forte constitution (les barrejaïros).



Le moulin à huile du Château de La Ripelle (vers 1970)

Pour le moulin de La Ripelle, le fonctionnement ne pouvait être qu'à « sang ».

Selon E. Fouque, le moulin fut construit en 1880, en même temps que le château. Nous pensons que la date à retenir est plutôt 1827. Les oliviers du domaine existaient en grande partie avant le château. Les propriétaires ne firent qu'améliorer la plantation au regard de leur activité d'industriels de l'huile. Ce

domaine de 96 hectares environ appartenait à la famille Fabre, baron d'Halewin, fortunée par la fabrication de cierges, chandelles, savons et commerce de l'huile. Le domaine planté presque exclusivement en oliviers sur de très belles restanques exposées plein sud, protégé des vents froids, produisait un peu de maraîchage, des câpres, des bulbes de narcisse, des légumes secs et un peu de céréales, tout cela sous les ordres d'un régisseur.

Combien produisait-on d'huile dans ce moulin ? Nous l'ignorons, mais au vue de l'étendue du domaine, la quantité devait être très importante. Si les Fabre avaient fait construire leur moulin, c'était pour ne rien perdre de la récolte, mais surtout pour récupérer les huiles de « ressence » impropres à la consommation mais très utile dans la savonnerie. Or dans les moulins privés, ces huiles étaient gardées par le moulinier et aucun moulin de la vallée n'aurait été capable de mouliner une telle quantité d'olives.

Une telle production nécessitait une main d'œuvre annuelle mais le moment important était bien la récolte. Celle-ci commençait vers fin octobre et s'étendait tout l'hiver, jusqu'à fin février début mars.



Une équipe de ramasseurs d'olives vers 1900

Des dizaines d'ouvriers et d'ouvrières participaient à la cueillette manuelle des olives. Ces ouvrières au début du 20^{ème} siècle venaient presque toutes d'un quartier italien au Pont du Las : la rue Navarin qui a disparu sous les bombardements de 1944. Saisonnières, elles montaient tous les matins par groupes et redescendaient le soir dans leur quartier.

Les femmes, presque toutes italiennes, gagnaient 2 francs par jour. Les hommes étaient payés 3 francs et les enfants, au dessus de 12 ans, 1 franc 50. Ce personnel n'était pas nourri, mais à La Ripelle on distribuait gratuitement une soupe chaude tous les midis. De plus, le domaine donnait 1 litre d'huile pour 250 kilos d'olives ramassées.

Afin de récolter les olives, la même méthode était toujours utilisée. Selon l'importance de l'arbre, chaque olivier était occupé par 1 homme (Lou Gaulaire) et 2 ou 3 femmes. Selon la configuration du terrain, on ramassait les olives soit au sol, soit sur des toiles. Pour les arbres trop hauts, les Fabre interdisaient l'utilisation de la gaulle qui pouvait casser des branches. Un olivier produisait 15 à 30 kilos d'olives et une équipe mettait 1 à 2 heures de ramassage par olivier¹. 100 kilos d'olives produisaient 20 litres d'huile selon les moulins. 250 kilos fournissaient donc 50 litres d'huile de consommation. Le reste était destiné aux savonniers.



D'après les anciens, Madame Fabre faisait cuire un morceau de morue dans la première pression pour voir si l'huile était bonne. Elle donnait, aussitôt la récolte terminée, de l'huile de 2^{ème} pression (dite souvent huile de grignons) à l'église du Revest pour entretenir le luminaire perpétuel de l'autel. Madame la Baronne, une fois la récolte terminée, faisait cueillir les petites olives des oliviers sauvages (leï olivastres). Ces olives pressées fournissaient une huile très forte dont Madame prenait une petite cuillère tous les matins et s'en servait comme soin pour la peau ! Ce qui lui a peut être valu de vivre jusqu'à un âge avancé (décédée à 93 ans).

De la route D46, on voit encore les repousses des oliviers du Domaine. Les oliviers ont été gravement brûlés par le gel de 1929 et surtout celui de 1956. Le moulin à huile a fonctionné durant un siècle, fournissant à des centaines d'ouvriers et d'ouvrières agricoles la substance de tous les jours.

Madame de Sévigné écrivait à sa fille Mme de Grignan en Provence : « *Je ne saurais vous plaindre de n'avoir point de beurre en Provence puisque vous avez de l'huile admirable.* »

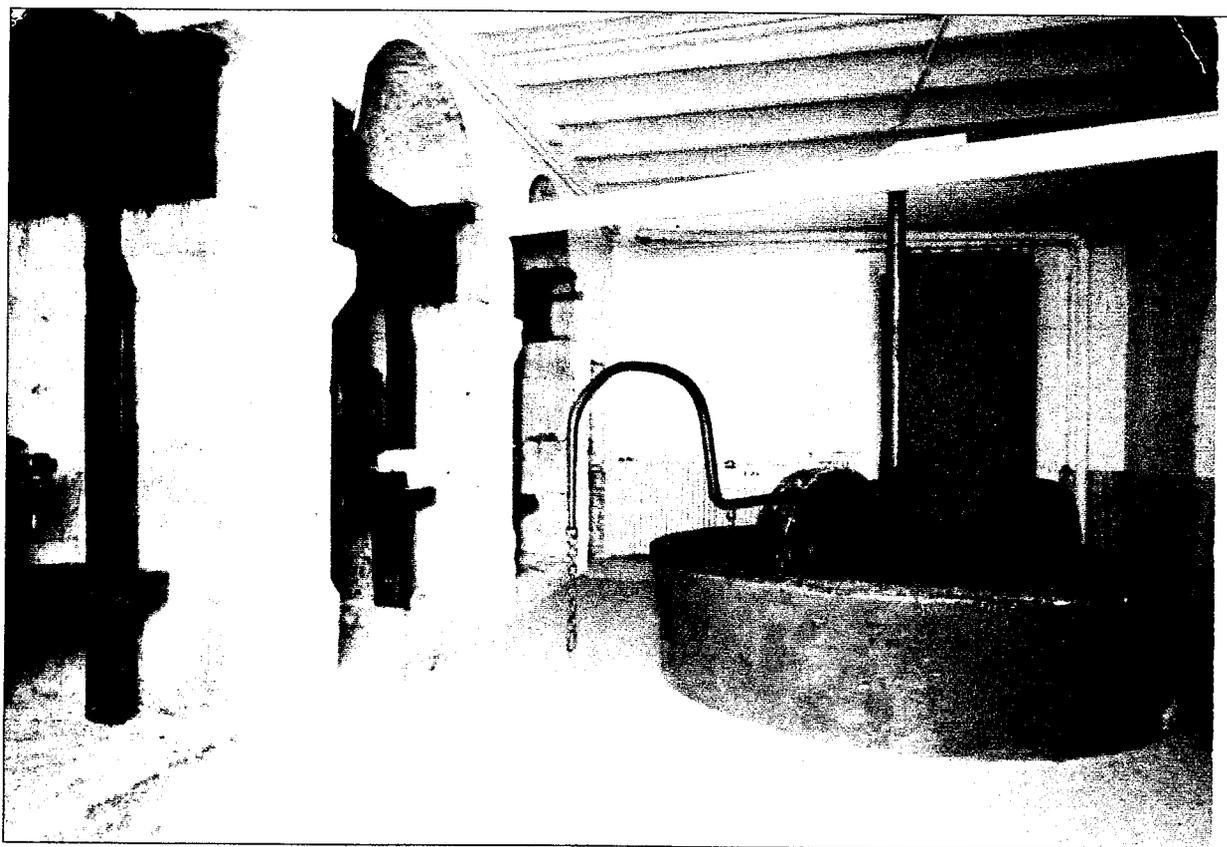
(¹) : l'équipe était payée à la mesure, 1 mesure équivalait à environ 14 kilos d'olives.

Comment fonctionne un moulin à sang ?

Nous ne savons pas depuis quand cette technique est utilisée. L'homme vivait d'abord de chasse, de pêche et de cueillettes. Il devient progressivement pasteur et agriculteur. Il cultive des céréales qui sont broyées afin d'être transformées en farine : les meules sont inventées.

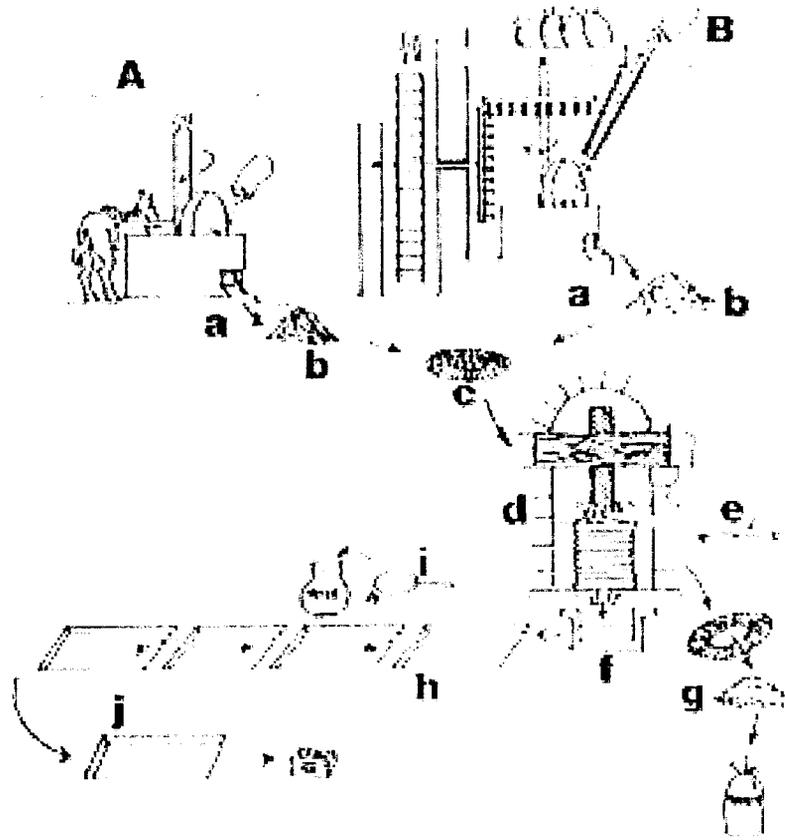
Ce sont les Romains qui ont développé les moulins à sang, plus particulièrement dans les régions ne disposant pas d'assez d'eau afin d'actionner les meules. Par exemple, on trouve de nombreux moulins de ce type en Italie et dans les colonies romaines d'Afrique.

Les moulins à sang utilisaient alors la puissance musculaire des esclaves et des animaux qui coûtaient peu en nourriture pour un entretien minimum !



Le moulin à sang du château de La Ripelle au Revest les Eaux vers 1970

Description d'un moulin à sang



A- La meule est retenue au plafond par un axe. A la Ripelle, elle est actionnée par un animal. L'animal (parfois les yeux bandés) tourne autour de la cuve entraînant ainsi la meule sous laquelle sont écrasées les olives. La pâte obtenue est récupérée et mise à la main dans des sacs ronds et plats (scourtins) qui sont empilés sous la presse (chapelle) d'où sortira l'huile.

- a-> Les olives broyées sont recueillies par l'ouverture à la base de la cuve.
- b-> C'est la pâte des grignons.
- c-> Cette pâte est mise à la main dans des sacs plats et ronds (scourtins).
- d-> Les scourtins sont empilés sous la presse à bras dite « chapelle ».
- e-> Une barre en bois est installée dans la tête de la vis de presse. Ce sont de puissants mouliniers qui vont pousser cette barre.
- f-> Premier bac de décantation où va couler l'huile qui sort des scourtins sous la pression de la « chapelle ».
- g-> Puis les scourtins sont vidés et les grignons sont stockés et vendus afin d'être transformés en farine.
- h-> L'huile coule dans des bacs de décantation mis en série et remplis d'eau.
- i-> L'huile, plus légère que l'eau, reste en surface et est récupérée avec un outil rond et plat appelé « feuille ». L'huile est entreposée dans des jarres.
- j-> le dernier bac de décantation (les enfers) contient de l'eau grasse impropre à la consommation (les ressences) qui est destinée aux savonneries de Marseille ou à l'éclairage.

Sources : « Les moulins au Centre-Var », par Eric Kalmar

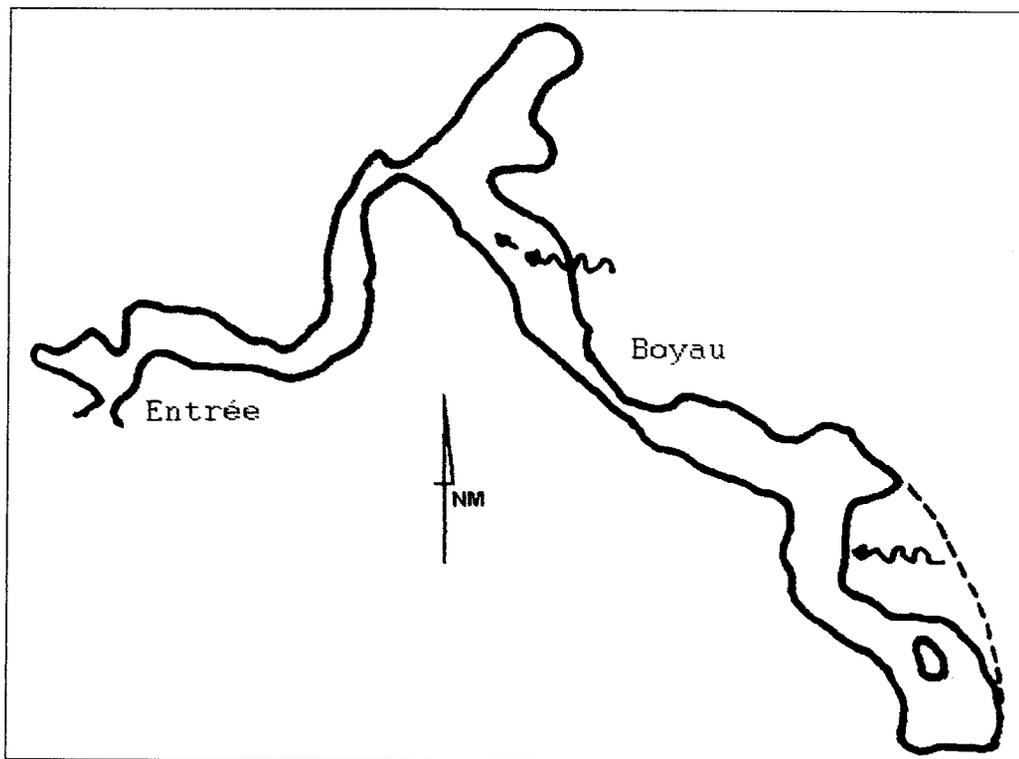
LA SOURCE DE LA RIPELLE

par Roland VERNET

C'est un lieu de promenade très prisé car on entre dans un cadre sauvage encore protégé ; les flancs de la colline des Argériès que la piste a contournée par le sud et les hauteurs de la Vieille Valette se resserrent ; le lit du ruisseau, qui peut devenir torrent violent au moment de grandes pluies, se creuse cependant que le chemin s'élève en pente douce. Le chemin d'origine va en ligne droite du château à la source par un collet, toujours en territoire revestois alors que la large piste qui suit le ruisseau est sur la commune de La Valette. D'après la carte, la limite de commune passe entre la source et le réservoir construit à trente mètres en aval.

La source

La source est toujours active. Son eau sort d'une galerie creusée pour la capter ; les parois sont brutes ; l'eau court sur un lit rocheux et elle est recueillie dans un petit bassin qui la freine avant qu'elle sorte à l'air libre. Naguère une grille aux barreaux épais, cadénassée, fermait l'entrée.



Plan de la source de La Ripelle

Depuis peu, une porte métallique avec serrure de sûreté obture la petite entrée ogivale (1m de haut sur 0,90 la large) à l'encadrement de briques

recouvert en partie par une couche mortier. En 1768, le cadastre évoque déjà cette « galerie creusée dans le roc ». Pour accéder à cette porte, il faut suivre le fond d'une gorge étroite de 60 à 70 cm de large et profonde par endroits de plus de 4 m ouverte de main d'homme dans une barrière rocheuse ; on voit des marques de barre à mine.

Le CD-ROM « les cavités du Var », de MM J.P. Lucot et Ph. Jubault, édition 2002, décrit ainsi les lieux : « *Après une dizaine de mètres dans une galerie basse, en marchant les pieds dans l'eau, on arrive à une étroiture sévère et aquatique. Ensuite, une petite salle amène à un boyau d'une quarantaine de mètres, obstrué par des dépôts argileux et sableux.* » La source se trouve à proximité du réseau du gouffre de La Ripelle que Monsieur Philippe Maurel a exploré. Il pense que « *la source de La Ripelle est vraisemblablement un exutoire du siphon situé au fond du gouffre.* »

Cheminement de l'eau

L'eau sort de la galerie, suit **un canal** de section rectangulaire, protégé par des dalles de ciment, au fond de la gorge. Puis elle arrive dans **un petit bassin**, peu profond, en forme de baïonnette, s'évasant progressivement vers l'aval, qui ralentit son mouvement. **Un tuyau de fonte** de 20 mm de section prend l'eau du bassin et la conduit jusqu'à **un autre petit bassin** carré (60 x 60) fermé par un couvercle de tôle amovible, construit juste à l'entrée d'un tunnel et à un mètre plus haut, sur un épaulement terreux renforcé par un mur de pierres ; cette dénivellation accélère le mouvement de l'eau dans le tuyau branché à la base du bassin. L'eau traverse ce **tunnel** par une canalisation de fonte de 20. À une centaine de mètres de la sortie ouest du tunnel, on trouve un **petit bassin de rétention**, quadrilatère irrégulier, de 2,50m de profondeur ; il recevait l'eau sortie du tunnel. Celle-ci était canalisée jusqu'au **bassin du château**



Le bassin du Château de La Ripelle

Le domaine de La Ripelle recevait son eau d'irrigation par gravitation (altitude de départ 220m, altitude d'arrivée 140m, pour un parcours de près de 1200m de long. Après ce bassin, il subsiste, sur une centaine de mètres, les vestiges d'un aqueduc enterré à fleur du sol, recouvert de petites dalles de pierres.

Le tunnel

La colline des Argériès faisant écran il a fallu creuser **un tunnel** d'environ 100 m de long (estimation faite avec la carte, la traversée pouvant présenter des dangers) pour que l'eau captée puisse passer sur l'autre versant. Quand on arrive à proximité de la source, on découvre l'entrée du tunnel. Une solide **grille** la protégeait. Maintenant elle est dégoncée et un seuil de béton détourne l'excédent d'eau vers le chemin d'accès, rendu peu praticable de ce fait, mais la galerie n'est plus inondée. Elle a été creusée dans la colline et les parois ont été laissées à l'état brut. La voûte est arrondie. Les **entrées en arcades**, larges de 65 cm et hautes de 1,60 m, ont été soignées : pieds droits et claveaux sont en pierre de taille et en briques. Une **canalisation en fonte** (tuyau de 20) traverse totalement le tunnel, en longeant sa paroi nord ; elle est branchée sur le petit bassin construit à l'entrée, et elle est supportée, à intervalles égaux, par des plots de béton. Il reste suffisamment de place pour qu'un agent d'entretien puisse se déplacer sans encombre le long du tuyau.

Un bassin

De **grandes dimensions** (10m x 20m, par 2,70m de profondeur, soit 540 m³), il a été construit à 20 m de la source, en face du tunnel ; il servait de réservoir, recueillant le surplus des eaux de la source. Ses **murs**, épais pour résister à la pression de l'eau contenue, sont en pierre de taille. On voit encore son **enduit intérieur** ; pour faciliter l'étanchéité, le constructeur a arrondi les angles. Abandonné, il ne conserve plus l'eau ; un roncier qui prolifère, des arbrisseaux et un gros peuplier (mort à présent mais debout) ont pris possession des lieux ; et voilà deux ans, à la suite de fortes pluies, une partie du mur est n'a pas résisté à la poussée et s'est renversé.

Sept blocs parallélépipédiques, de section carrée (40 x 40) pour une épaisseur de 25 cm, débordent de 30 cm de la paroi aval intérieure et servent de **marches** ; ainsi pouvait-on descendre dans le fond pour entretenir le bassin. **Deux déversoirs** : un en amont par lequel l'eau entrait dans le bassin, un en aval, en vis-à-vis, par lequel s'écoulait le trop-plein ; ce sont deux épais blocs de pierre, oblongs, creusés d'une goulotte longitudinale, se terminant en forme de bec, fixés en travers du sommet du mur, qui servaient de déversoirs.

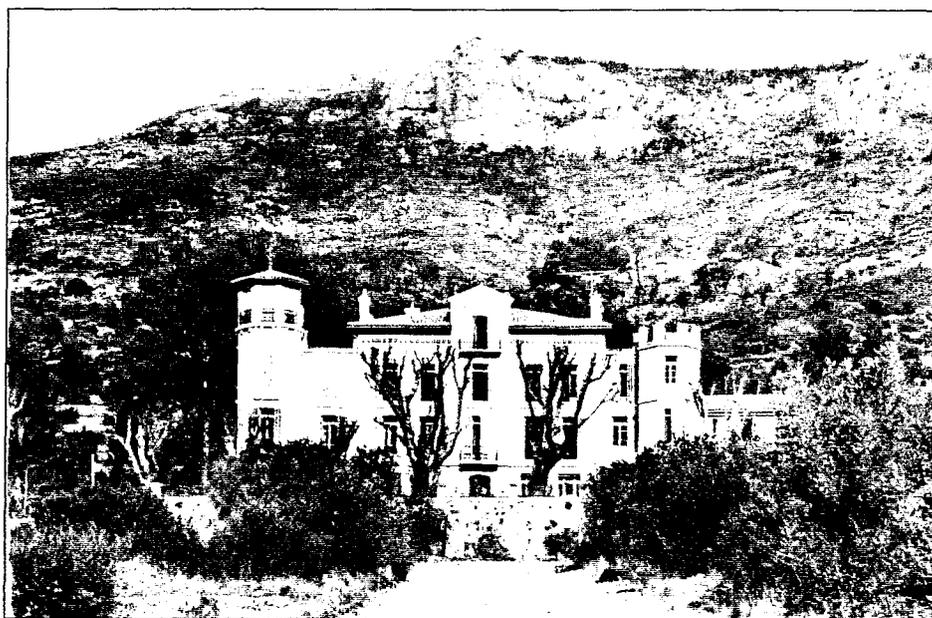
L'eau évacuée était récupérée par un **petit tunnel** à la base du mur aval pour rejoindre le lit du ruisseau. Ce tunnel voûté, construit en pierres de taille, est long de 15 m, large de 90 cm et haut d'1 m ; il part du pied de ce mur aval dans le sens longitudinal. Un mur solide le prolonge, et protège le flanc terreux

d'une érosion possible. La base du mur aval du bassin est renforcée jusqu'aux trois quarts de sa hauteur par un mur de pierre de 40 cm de large.

Près de l'escalier, un **support**, pierre arrondie, de 20 x 20, déborde de la paroi intérieure, à 90 cm du sommet et porte une pièce métallique ronde, indéfinissable ; en travers du sommet du mur, à l'aplomb de cette pierre, une lame de métal a été scellée ; peut-être y avait-il une pompe qui reposait sur la pierre en question ?

Et le ruisseau des Argériès ?

On l'appelle parfois « ruisseau de La Ripelle ». Contournant la colline des Argériès, il a pris naturellement le nom de celle-ci. Il reçoit quelques ruisselets, le plus souvent à sec, dont celui de La Moutte. Si l'eau de la source s'y déverse, ce n'est pas d'elle qu'il prend naissance. Quand on est arrivé en vue de la source, il faut passer sous la voûte d'un hallier pour remonter un cañon qui présente quelques seuils rocheux et quelques mini « marmites de géant » pour atteindre un pont naturel, derrière lequel s'ouvre une large salle à ciel ouvert, le plafond s'étant effondré ; elle forme réceptacle des eaux de ruissellement qui y arrivent par ses deux extrémités très argileuses mais surtout par un lit rocheux et encaissé qui reçoit une partie des eaux de pluie du plan incliné du domaine de Tourris, cerné par les hauteurs de la Vieille Valette, celles des Bouisses et le flanc est du Mont Combe. L'eau de ce ruisseau tombe en cascade dans le réceptacle du pont naturel, amenant une telle quantité de cailloux qu'il arrive que l'arche du pont soit en partie obstruée.



Le Château de La Ripelle vers 1970

LE GOUFFRE DE LA RIPELLE

Son entrée principale est un trou béant visible du premier virage de la route du Coudon. Elle se situe en limite communale entre Le Revest-les-Eaux et La Valette. Elle est au pied de la barre rocheuse de la Vieille Valette.

Atlas souterrain de la Provence et des Alpes de Lumière Paul Courbon et le S.C. Sanary (2^{ème} édition 1980)

L'aven de La Ripelle ⁽¹⁾

Situation : Autrefois la plus jolie cavité de la région toulonnaise, elle est aujourd'hui salie et abîmée. Son gros orifice, visible de loin s'ouvre au pied d'une falaise qui borde le plateau de Tourris, entre le Revest et La Valette, au Nord du Mont Faron. On y accède par un sentier partant du Château de La Ripelle et passant par la source de La Ripelle.

1/50.000 I.G.N. Toulon 894,60 – 102,80 – 350

Historique : Seule la première partie du gouffre était connue, depuis fort longtemps, sous le nom d'Aven de La Vieille Valette. Un puits d'une vingtaine de mètres de profondeur s'ouvrait sur une salle dont le point bas était à la cote de -35 mètres.

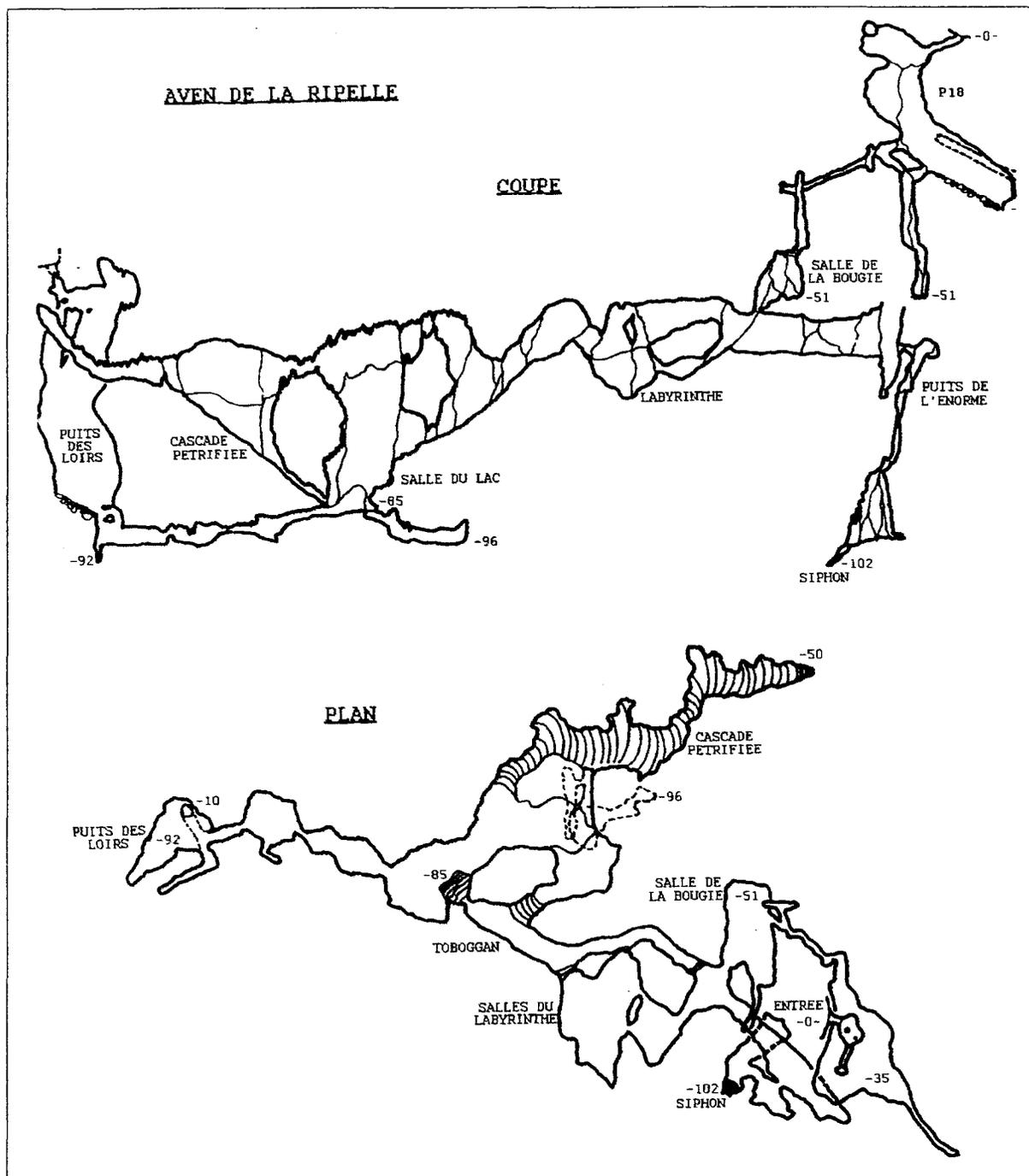
Le 12 septembre 1950, le Clan E.D.F. des Génévriers déblaye un boyau au pied du puits. De vastes et belles continuations, qui récompensent cette désobstruction, aboutissent à la cote -98 mètres.

En janvier 1955, près du Puits de l'Énorme, une équipe du Clan Scialet-Éole force une étroiture au-delà de laquelle un siphon sablonneux devient le point le plus bas du gouffre, à la cote -104.

En 1961, le Clan Scialet-Éole réussit la jonction entre la surface et le haut de la Grande Cheminée.

Accidents : le 8 juillet 1959, Bernard Milési fait une chute de trois mètres dans le Puits de la Bougie. Il se casse un fémur et son sauvetage réclame de gros moyens. Cause : mauvais accrochage de l'échelle. En 1961, au cours d'une exploration du Clan Scialet-Éole, un équipier, P.-Ch. Dupont, glisse dans les réseaux supérieurs de la Salle du Lac. Il fait une chute mortelle de 25 mètres.

(1) **Aven** (mot occitan: *avenc*): C'est un puits naturel en milieu calcaire que se forme soit par dissolution, soit par effondrement de la voûte d'une cavité.



Lorsque nous avons fait des recherches sur le gouffre de La Ripelle, nous nous sommes naturellement adressés à Maurel Philippe et lui avons demandé d'éventuelles informations sur les accidents qui se sont produits dans ce gouffre. Philippe nous a répondu :

- « Les médias et la mémoire collective ne retiennent malheureusement l'activité spéléologique que quand il s'agit d'accident ! Pourtant, c'est grâce au travail de la communauté spéléologique qu'ont pu être réalisés de nombreux captages d'eau potable à commencer par le barrage de Dardennes dont Edouard Alfred Martel (père fondateur de la spéléologie) en a réalisé une partie de l'étude ! »